



MODIFICATION DE LA DATE DE RADIATION

Entreprise individuelle

IMPRIME P4

PIECES COMPLEMENTAIRES

- Formalité sur place : se munir d'une pièce d'identité.
- Formalité effectuée par un intermédiaire : [pouvoir](#) signé des deux parties.

COUT DE LA FORMALITE

Frais de Greffe : 93,70 € par chèque libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de commerce de Gap.

Redevance CFE : 70 € par chèque libellé à l'ordre de la CCI des Hautes-Alpes.

SUIVRE TRES EXACTEMENT LE MODELE D'IMPRIME. A DEFAUT DE NOMBREUX ORGANISMES VOUS RELANCERONT.

